



L'ÉVÉNEMENT

Le ministre veut inventer le métier de prof du XXI^e siècleCAROLINE BEYER  @BeyerCaroline

N'EN DÉPLAISE aux syndicats, Jean-Michel Blanquer a le mérite de la constance. Depuis plusieurs mois, le ministre de l'Éducation répète que la réforme des retraites est « une occasion historique » de réfléchir à ce que doit être le « professeur du XXI^e siècle ». Une réflexion qui englobe les rémunérations, dossier numéro un pour les syndicats, mais aussi la perspective d'une évolution du métier, sujet qui les enchante moins. Hors de question pour eux de revenir sur le décret de 1950 qui fixe leur temps de travail. Régulièrement suggérée par la Cour des comptes, l'« annualisation » du temps de travail des enseignants permettrait de gagner en productivité, en rationalisant le remplacement mais aussi en annulant les jours fériés et autres journées banalisées. Un casus belli. « Nous ne voulons pas de révision du statut, martèle Jean-Rémi Girard, au Snalc. Lorsque nous avons interrogé le ministre là-dessus, il nous a répondu qu'il n'était "pas forcément" question d'y toucher... La question des rémunérations ne doit pas être conditionnée à une évolution du métier. Je ne veux pas travailler plus pour gagner plus ! » ajoute le syndicaliste.

Changement « systémique »

Sûr que le pragmatique Blanquer n'engagera pas un combat frontal sur cette question. Il fait valoir un changement « systémique ». Dans son entourage, on explique que l'enveloppe de 10 milliards d'euros promise d'ici à 2037 aux personnels de l'Éducation nationale doit pouvoir « se justifier auprès de Bercy, mais aussi de l'opinion publique ». Bref, que les revalorisations passeront par une modernisation du métier.

Comment ? Au ministère, on prend l'exemple de la réforme du lycée, qui induit davantage de contrôle continu - donc plus de corrections de copies -, ainsi qu'un travail sur l'orientation. Elle pourrait donner lieu à de nouvelles primes. Des indemnités qui, à l'instar des primes données aux professeurs principaux ou

aux enseignants de l'éducation prioritaire, ne concerneront pas toute la population enseignante. « Jean-Michel Blanquer a parlé de "personnalisation" et de "volontariat" », s'inquiète le Snalc. L'intersyndicale, dont le syndicat fait partie, aux côtés de la FSU, la CGT et FO, exige une revalorisation du salaire « fixe ».

L'évolution du métier passera-t-elle par une discussion autour des vacances des enseignants ? Là encore, prudence du ministre. « Ce n'est pas une priorité », a-t-il expliqué. Pour autant, il envisage d'amplifier le dispositif « école ouverte », qui consiste à accueillir les élèves dans les collèges et les lycées pendant les vacances scolaires, notamment celles de l'été, pour lutter contre le décrochage. L'air de rien, le ministre a déjà touché aux vacances, en rendant possible depuis septembre, des jours de formation - rémunérés - en dehors du temps scolaire. Il a aussi ouvert la possibilité de rendre obligatoire une seconde heure supplémentaire. Autant de mesures contestées par les syndicats qu'il a réussi à faire passer.

Les négociations sur la revalorisation et l'évolution du métier débiteront en janvier pour s'achever en juin. En mars, une « conférence » dédiée au « professeur du XXI^e siècle » est programmée. Elle réunira ministère, chercheurs et syndicats. ■